



Infolettre - octobre 2026

SEE ENGLISH VERSION [HERE](#)

Mot de la présidente



Cher.ère.s collègues,

Au moment d'écrire ces lignes, nous sommes à quelques heures de l'annonce des résultats de l'élection provinciale. Au cours des derniers mois, votre association a interpellé des candidats de tous les partis et tenu des rencontres afin de les sensibiliser aux réalités et aux défis que vous vivez au quotidien. Montréal représente près de 25 % de la population québécoise : notre population vieillit, les besoins augmentent et les soins dont elle a besoin se complexifient, alors même que la pénurie de médecins de famille est reconnue.

Peu importe le résultat de l'élection provinciale aujourd'hui, nous demeurerons tous présents et au rendez-vous pour nos patients et pour notre profession. Votre association poursuivra également ses représentations auprès des élus, toujours dans une perspective de collaboration.

Nous étions présents et engagés lors des activités syndicales tenues les vendredi et samedi derniers, les 2 et 3 octobre. Voici les principales informations

et mises à jour présentées par la FMOQ lors de la commission des présidents et du conseil des délégués des 2 et 3 octobre derniers.

Suivi du nouvel Accord-cadre

Suivi du cap des 500 000 nouvelles inscriptions

L'initiative visant les nouvelles inscriptions a dépassé la cible de 500 000, atteignant les 700 000 inscriptions. Les versements des forfaits d'inscription sont prévus en novembre 2026, soit le mois prochain.

Mise à jour – nouveau mode de rémunération composé en première ligne (50 % capitation, 30 % à l'acte, 20 % tarif horaire)

La FMOQ a précisé que les travaux se poursuivent, notamment en ce qui concerne la détermination des quantum, qui ne sont pas encore disponibles à l'heure actuelle. Une capsule vidéo expliquant le nouveau mode de rémunération sera préparée au cours des prochains jours et mise à la disposition des membres aux alentours du 20 octobre. Une foire aux questions (FAQ) évolutive est également prévue.

Enfin, la FMOQ prévoit mettre à la disposition des membres un outil calculateur permettant de faire des simulations financières une fois les quantum déterminés.

Une fois les travaux terminés et les instances décisionnelles en accord, la RAMQ entreprendra des travaux dont la durée est anticipée à 12 à 18 mois pour la programmation du nouveau mode composé, afin de permettre sa mise en œuvre sur le terrain par la suite.

La FMOQ travaille également activement afin de verser aux membres des forfaits visant à compenser les délais liés à la mise en œuvre de ce nouveau modèle. Des précisions suivront quant aux dates et aux montants prévus pour ces premiers versements.

Voici les détails sur le nouveau mode de rémunération composé qui ont été présentés lors du conseil des délégués de ce samedi : [cliquez ici](#).

Secteurs de deuxième ligne

La FMOQ a également confirmé que des rehaussements de la rémunération sont prévus pour l'ensemble des secteurs de deuxième ligne. Des détails sur les échéanciers et les sommes allouées suivront.

Nous suivons la situation de près et continuerons de vous transmettre toute nouvelle information qui nous sera communiquée. D'ici là, n'hésitez pas à nous

contacter pour toute question ponctuelle ou pour obtenir du soutien :
info@amom.net.

Cybersécurité

À l'ère de l'évolution technologique, la FMOQ a précisé que les cliniques médicales hors établissement doivent se doter d'une assurance cybersécurité. L'ACPM a récemment transmis un avis à ses membres à ce sujet. La FMOQ étudie actuellement la situation ainsi que les modalités de couverture d'assurance recommandées. Des détails suivront.

Dossier CNESST

Formulaire PMSD

La référence à la Santé publique est au libre choix du médecin. Le médecin n'a pas l'obligation de chercher dans les protocoles.

Formulaire d'ATT

Le formulaire sera modifié et l'évaluation portera sur une seule tâche. Si la tâche convient, il n'y aura pas d'obligation de remplir la section sur les limitations fonctionnelles temporaires (LFT).

Une majoration tarifaire de 20 % est prévue au 21 octobre 2022, avec une évolution du tarif jusqu'au montant final de 102,94 \$ pour l'année 2026, à la suite des indexations.

DAAMM

Précision : la mise à jour de l'entente entre en vigueur rétroactivement au 30 octobre 2024.

Échographie guidée

La FMOQ a précisé les informations suivantes :

- Une rémunération sous forme de supplément pour échoguidage est applicable aux actes diagnostiques et thérapeutiques désignés. Ce supplément ne s'applique pas aux actes dont le libellé prévoit déjà le guidage échographique ou écho scopique.
- **Tarif établissement : 26,40 \$** - supplément par acte échoguidé (composante professionnelle).
- **Tarif cabinet : 74,75 \$** - supplément par acte échoguidé (26,40 \$ + 48,35 \$ pour la composante technique).
- Les actes non tarifés (ANT) sous échoguidage font présentement l'objet de travaux techniques distincts.
- Ces suppléments d'échographies guidées hors enveloppe sont prévus à compter du 24 avril 2025.

Rappel : manque de ressources en GMF

Il importe de rappeler que les manques de ressources en GMF ne doivent pas être tolérés. Un mécanisme de résolution des différends est en place. Si vous

avez besoin de conseils, faites-nous signe.

Nous reconnaissons que l'incertitude associée au nouvel Accord-cadre ainsi qu'à sa date de mise en application suscite des préoccupations, voire des frustrations, chez plusieurs d'entre vous. Sachez que nous sommes très sensibles à cette réalité et que nous sommes en solidarité avec vous dans toutes nos représentations.

Au-delà des enjeux pratiques et de rémunération, nous continuons également d'investir dans votre bien-être et dans la préparation de notre assemblée générale annuelle, ainsi que dans la célébration du 65e anniversaire de notre association. Lisez les détails qui suivent pour en savoir davantage!

Solidairement,
Dre Geneviève Chaput
Présidente de l'AMOM

L'AMOM en action

Contribuez à élargir l'accès aux formations continues

Vous êtes nombreux à nous avoir fait part de votre souhait d'avoir accès à davantage de formations continues, peu importe votre secteur de pratique à Montréal.

En répondant à notre court sondage sur les formations « clés en main », vous contribuerez à permettre l'ouverture de ces formations aux médecins de tous les secteurs de Montréal.

Répondre au sondage

Élections du CMQ : exercez votre droit de vote avant le 7 octobre à 16 h

Le scrutin pour l'élection des membres du conseil d'administration du Collège des médecins du Québec (CMQ) est en cours et se terminera le **7 octobre à 16h.**

Votre voix compte!

L'AMOM encourage vivement tous les médecins admissibles de Montréal et de Laval à prendre quelques minutes pour découvrir les candidatures et exercer leur droit de vote. Votre participation contribue à faire entendre la voix des médecins au sein des instances décisionnelles du CMQ.

Consulter les candidatures et voter avant le 7 octobre

Appel de candidatures – Délégation de l'AMOM 2026-2027

Les décisions qui façonnent la médecine de famille ont besoin de la voix des médecins qui la vivent au quotidien. Et si cette voix était la vôtre ?

En devenant délégué·e ou délégué·e substitut de l'AMOM, vous contribuez directement à représenter les médecins omnipraticiens de Montréal et à influencer les orientations qui touchent votre pratique, aujourd'hui comme demain.

Pourquoi vous impliquer?

- **Représenter vos collègues** et porter les réalités du terrain auprès de l'AMOM et de la FMOQ.
- **Participer aux décisions** et aux réflexions qui façonnent l'avenir de la médecine de famille.
- **Contribuer à défendre les intérêts** des médecins omnipraticiens et de leurs patients.
- **Échanger avec des collègues engagés**, élargir votre réseau et prendre part à une communauté mobilisée.

Posez votre candidature avant le 20 novembre 2026 à 23 h 59.

En savoir plus

Retour sur notre journée bien-être à La Guilde Culinare !

Sous la thématique « Fais de ton aliment ton premier médicament », nous avons accueilli près de 50 de nos membres médecins pour une mémorable journée de bien-être.

Au programme :

Une matinée de formation continue alignée sur notre thématique, suivie d'une activité culinaire hors du commun !

Nos conférenciers, Dr Vincent Laliberté et Dre Catherine Bouchard, ont livré d'excellentes présentations, qui ont certes mis la table pour la suite.

En après-midi, nos membres ont reçu une intéressante leçon culinaire de la part du chef, puis ont à leur tour enfilé un tablier. Avec un chronomètre de 45 minutes, chaque équipe s'est vu confier la tâche de créer une création culinaire basée sur un ingrédient mystère !

Un peu de pression. Beaucoup de créativité. De nombreux fous rires. Et une fin de journée de dégustations partagées.

Un immense merci à nos conférenciers, à notre comité bien-être et à tous ceux et celles qui ont fait de cette édition annuelle une journée si agréable !

Prendre soin de ceux qui prennent soin des autres, c'est prendre soin de notre système de santé.

Visitez nos réseaux sociaux pour visualiser les photos de cette belle journée:

Facebook: <https://www.facebook.com/share/p/1EVvo2iTKU/>

LinkedIn:

<https://www.linkedin.com/feed/update/urn:li:activity:7510290077512757248>

À ne pas manquer

La Grande marche du grand défi Pierre Lavoie, le 18 octobre



Le **18 octobre prochain**, joignez-vous à la 12e édition de LA GRANDE MARCHÉ, présentée par la FMOQ et le Grand défi Pierre Lavoie.

Gratuite et ouverte à tous, LA GRANDE MARCHE invite la population, les médecins de famille et leurs proches à parcourir 5 km à leur rythme, tout en soulignant l'importance de l'activité physique et des saines habitudes de vie.

Enfilez vos chaussures et venez marcher avec nous à Montréal le 18 octobre!

Inscrivez-vous

AGA et 65e anniversaire de l'AMOM - 20 novembre 2026

L'AMOM vous donne rendez-vous le 20 novembre prochain au Centre Mont-Royal pour son colloque annuel et son assemblée générale annuelle (AGA).

Au programme, deux conférences :

- **Approche aux ALT élevés et la stéatose hépatique**
- **Pot-pourri en dermatologie**

Cette année, l'événement revêtra un caractère tout particulier puisque nous célébrerons le 65e anniversaire de l'AMOM! À l'issue de l'AGA, un 5 à 7 festif, avec tirages et surprises, viendra souligner cette étape importante de notre histoire.

Restez à l'affût de vos courriels! La programmation complète et les modalités d'inscription vous seront communiquées le 23 octobre prochain.

Formations médicales continues

Nous vous invitons à consulter régulièrement notre [calendrier de formations](#) pour découvrir nos activités.

Pour voir les prochains congrès de la FMOQ, suivez ce lien : [Calendrier des événements FMOQ](#)

Nos partenaires de confiance

Fonds FMOQ



Découvrez **ImmoMédica**, un nouveau **fonds privé d'immobilier médical** conçu par et pour les médecins. **Une solution d'investissement innovante** qui vous permet de participer à la **valeur** que vous contribuez à créer.

Renseignez-vous

Sogemec Assurances

Assurances de dommages exclusives pour les membres de la FMOQ

À titre de partenaire de confiance des médecins du Québec depuis plus de 40 ans, Sogemec Assurances accompagne les membres de la FMOQ dans la protection de leur patrimoine personnel et professionnel.

Avec Sogemec Assurances et La Personnelle, les membres de la FMOQ ont accès à des tarifs préférentiels en assurance auto, habitation et entreprise. Que vous soyez propriétaire, locataire, travailleur autonome ou incorporé, il est important de vous assurer que votre couverture répond à vos besoins actuels.

Assurance entreprise Découvrez les solutions d'assurance destinées aux professionnels et propriétaires d'entreprise : [En savoir plus](#)

Assurance auto et habitation Profitez des avantages exclusifs réservés aux membres de la FMOQ : [En savoir plus](#)

Pour toute question concernant vos besoins en assurance, n'hésitez pas à communiquer avec votre conseiller de Sogemec Assurances.

Restez connectés

Suivez-nous sur les réseaux sociaux pour ne rien manquer des actualités,
projets et événements de votre Association.



Association des médecins omnipraticiens de Montréal

2000-3500 Boulevard de Maisonneuve Ouest, Westmount, QC H3Z 3C1

Vous l'avez reçu car vous êtes inscrit à notre infolettre.

[Se désinscrire](#)